Le Nord

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'INDEMNITÉ AUX PUISSANCES

Saint-Pétersbourg. — On annonce de source sûre que le gouvernement russe a accepté le mode de paiement d'indemnité proposé par l'Angleterre et accepté par les puissances.

ÉTAT DES RÉCOLTES

Odessa. — Les récoltes sont complètement perdues en Crimée, à cause de la sécheresse, des orages et de la grêle.

CHUTE DANS UN PRÉCIPICE

Berne. — Un artiste d'Opéra, M. Winter, qui faisait une ascension dans les Alpes, est tombé dans un précipice.

Sa chute a été amortie par la neige.

Il vivait encore, quand on le retira.

Ses blessures sont graves, on espère le sauver.

INCENDIE

New-York. — Un violent incendie s'est déclaré la nuit dernière à Davenport Iowa et a dévoré tout un quartier de la ville. Nombre de familles sont sans abri.

2 millions de dégâts.

COMBAT DE FIGUIG

Le ministère des affaires étrangères déclare n'avoir aucune nouvelle au sujet d'un combat à Figuig, annoncé par le *Daily-Mail*. Ce journal disait hier matin qu'il maintenait ses affirmations.

NOMINATION

Paris. — Est nommé notaire à Maubeuge, M. Collet.

UN COMMUNIQUÉ

Le Ministère de l'Istruction publique communique la note suivante :

« Contrairement à diverses informations, MM. Gebhart et Faguet n'ont jamais été désignés pour présider la distribution des prix des lycées Henri IV et Charlemagne.

Le choix du président appartient exclusivement au ministre de l'instruction publique qui, à aucun moment, ni officiellement ni officieusement n'a offert la présidence à MM. Gebhart et Faguet.

Par suite, le ministre n'avait pas à donner avis du retrait d'une décision qui n'existait pas.

Si MM. Gebhart et Faguet ont été pressentis, c'est à l'insu du ministre et en violation des instructions formelles contenues dans ses circulaires des 19 juin 1900 et 2 mai 1901. »

LE PRINCE D'ORLÉANS EN BELGIQUE

Bruxelles. — Le prince Philippe d'Orléans est attendu à Bruxelles dans les derniers jours d'août.

Le Gouvernement Belge a informé MM. Buffet et Lur-Saluces qu'il ne tolérerait aucune manifestation pouvant lui attirer des observations du Gouvernement de la République.

PETIT CALENDRIER

Dimanche 28. — **St-Nazaire.** — Ador. Valenciennes (Miséricorde), Ramousies, Armentières (Sacré-Cœur), Lys.

Soleil : lever 4 h. 29, coucher 7 h. 43. — Lune : lever 5 h. 27 s., coucher 1 h. 29 m.

Lundi 29. — **Ste-Marthe.** — Ador. Ambaix (Notre-Dame), Flines-les-Raches (D. Bernardin), Escandœuvres (Petites-Sœurs).

Soleil : lever 4 h. 30, coucher 7 h. 42. — Lune : lever 6 h. 9 s., coucher 2 h. 26 m.

TEMPÉRATURE

Paris, samedi, temps couvert.
Température maximum 21·2 ; minimum 12·6.
A la Tour-Eiffel id 19·3 ; id 14·5.
A Paris température moyenne 16·5, inférieure de 1·9 à la normale.
Baromètre à 8 h. du soir 757 m/m 3.
Lille, 2 h. du matin 756 m/m. Temps pluvieux.
En France, des pluies orageuses sont encore probables. La température va se relever.

POUR QUI VOTER ?

Question tardive à l'heure où paraîtront ces lignes : dès maintenant chaque électeur est fixé sur le nom qu'il mettra dans l'urne.

Mais à quel mobile obéit-on pour fixer ce nom ?

La passion, l'intérêt, la camaraderie ?

Rarement cette dernière, souvent, l'un des deux premiers ?

Quant l'enjeu est aussi important que celui des élections d'aujourd'hui, un homme sérieux ou qui prétend l'être ne doit pas agir en camarade, il doit se mettre au-dessus de l'intérêt de la passion et ne voir que les graves conséquences de son acte de citoyen électeur.

Voter pour un radical, c'est affermir dans le pays le règne de la secte maç., qui depuis vingt ans passée, appesantit chaque jour son joug tyrannique sur l'âme des Français.

Les fonctionnaires en savent quelque chose. Pour eux la liberté de conscience n'existe plus : sous peine de dénonciation, de destitution, de disgrâce, ils sont obligés pour eux-mêmes et pour leur famille de s'interdire toute pratique d'extérieur de religion. S'ils ne confient pas leurs enfants à l'enseignement de l'Etat qui est sans Dieu et contre Dieu, dans les journaux et à la tribune ils sont accusés d'ingratitude et de trahison.

Voter pour un socialiste, c'est travailler aussi à l'affermissement de la secte maç., et c'est de plus hâter l'avènement de ce régime social où sont condamnées à périr la famille avec son honneur et ses devoirs, la propriété avec ses droits et ses obligations.

Tout à tous et rien à personne ! L'état socialiste est le maître anonyme, brutal en dehors duquel il n'y a rien.

Il sera représenté par un Delory grassement établi, par un Ghesquière sentimental ou un Dupied organisateur de spectacles ou de bals publics.

Vous dépenderez de lui et tout lui appartiendra parce qu'il agira, gouvernera, réglera, tyrannisera au nom de la nouvelle divinité devant laquelle tous devront s'incliner, l'Etat.

Le radicalisme est en train de mourir laissant le socialisme son héritier logique, inévitable et sectarisme impitoyable et rageur.

Brisson amène Jaurès et Jules Guesde.

Debierre amène Delesalle et Delory.

Est-il encore temps d'échapper au ruineux et honteux esclavage dont ces hommes néfastes sont les représentants et les apôtres ?

Oui, mais c'est un long, laborieux travail... électoral.

Aujourd'hui, électeurs de Lille, Tourcoing, Haubourdin, Douai, Valenciennes, Dunkerque, Trélon, vous êtes appelés à faire un pas sérieux, important vers la délivrance, vers la liberté.

Ce pas, vous le faites en votant pour les adversaires des ennemis de nos consciences et de la liberté, en votant pour les candidats décidés à revendiquer tous nos droits d'homme et de citoyen français.

V. H.

Chronique Électorale

LA SITUATION AUJOURD'HUI

Elle est claire.

Ce que nous avons prévu, est arrivé.

L'alliance est faite entre socialistes et radicaux.

Les premiers consentent à oublier et à interrompre pour vingt-quatre heures leurs injures à l'adresse des infâmes bourgeois, exploiteurs du pauvre peuple, et font une risette passagère au *Progrès du Nord*.

Les autres, au nom de la défense républicaine et pour écraser la réaction cléricale, sacrifient leurs principes sur l'autel collectiviste.

De ce fait Weil-Mallez à Valenciennes, Vincent à Tourcoing, Duflot à Marchiennes, deviennent les protégés de la Sociale, du parti qui déclare que les petits commerçants sont des êtres nuisibles et destinés à disparaître, dès que le collectivisme sera intégral.

Weil-Mallez, Vincent, Duflot, font vis-à-vis à Jollivet d'Haubourdin et Moret de Trélon.

Les uns et les autres sont les candidats du drapeau rouge, de l'internationale, de la lutte finale.

Dans le *Réveil* comme dans le *Progrès* on fait de chauds appels à l'union, mais cela ne va pas tout seul partout.

Godin, radical à Douai, est traité de calotin par les socios du P. O. O. ; Albert Delesalle, à Tourcoing, ne veut pas se retirer devant Loridan, et le *Réveil* le gourmande, mais bien doucement, pas plus que les socialistes de Dunkerque devant les radicaux Vancauwenberghe et Défossé.

Pauvres radicaux ! quels terribles alliés ils ont là et combien exigeants !

Electeurs du Canton Nord-Est.

N'oubliez pas que Delory a fait détruire le Dieu de Marcq, profaner la tombe de soldats morts en combattant.

N'oubliez pas qu'il promet de le démolir encore s'il est obligé de se conformer au jugement qui le condamne à le reconstruire.

Et c'est la ville qui paie, c'est-à-dire tous les contribuables.

Les Collectivistes et le Peuple

Nous avons déjà signalé la désinvolture avec laquelle les collectivistes de la mairie se débarrassent des employés dont ils n'ont plus besoin.

Voici maintenant un échantillon de la douceur dont le citoyen Delory use à l'égard de ses subordonnés, s'il leur arrive par malheur de se désaltérer, pendant leur travail, à l'estaminet voisin.

« L'Administration municipale prévient MM. les employés que, comme dernier avertissement, elle vient d'infliger un blâme à MM. X... et Y... qui sont allés, à l'estaminet pendant les heures de bureau.

Comme on ne peut pas tolérer de relâchement dans les services, l'Administration municipale prévient MM. les employés qu'à l'avenir, elle est décidée *à révoquer purement et simplement* ceux d'entre eux qui ne tiendront point compte de cet avertissement.

Hôtel de Ville, 14 juin 1901.

Le Maire de Lille,
Signé : DELORY »

Si au lieu d'être signée Delory, cette lettre était signée Lorthiois ou Motte, quel concert d'imprécations contre les tyrans du prolétariat. Le *Réveil* aurait gémi sur le sort des ouvriers condamnés à souffrir toute la journée les tourments de la soif, dans les bagnes capitalistes.

Ici, rien de tel. Il s'agit de Delory, et pour le *Réveil*, il est sacré.

Les ouvriers feront bien cependant de méditer cette lettre et de se demander si le collectivisme ne serait pas l'instauration de la plus extraordinaire tyrannie et si la société, sous ce régime, ne deviendrait pas le plus dur des bagnes.

Cet exemple de la solidarité et de l'humanité socialistes n'est pas pour les convaincre.

Lille-Est

M. Jules Leclercq adresse aux électeurs la lettre suivante :

Mes chers concitoyens,

Je tiens à adresser mes plus vifs et mes plus sincères remerciements aux 950 électeurs qui ont bien voulu me témoigner leur confiance, et qui spontanément ont affirmé sur mon nom leur attachement aux idées républicaines de justice et de tolérance. A eux de terminer leur œuvre dimanche, en votant contre le candidat collectiviste.

Quant à moi, mon entière reconnaissance leur est acquise, et, en les assurant que je conserverai le meilleur souvenir de cette courte campagne électorale, je leur promets qu'ils pourront toujours compter sur moi pour les luttes futures.

Veuillez agréer, mes chers concitoyens, l'assurance de mon entier dévouement.

J. LECLERCQ.

Lille-Sud-Est

Aux Républicains !!!

Electeurs,

Qu'a fait le citoyen Dupied au Conseil général ?

Rien ! ● Rien !

Lisez et jugez :

Le 26 avril 1897. — Un vœu tendant à la prolongation de la ligne E des tramways jusque la barrière du Petit-Ronchin, est déposé par M. Tribourdeaux, conseiller du canton Est !

Le 30 avril 1897. — Le même vœu est repris et appuyé par M. Vandame conseiller du canton Ouest !

Le 27 avril 1897. — Un vœu tendant à la création, à Ronchin, d'une gare de marchandises et voyageurs est déposé par M. Vandame, conseiller du canton Ouest ! !

Le 30 avril 1897. — Le vœu est appuyé à nouveau par M. Vandame, conseiller du canton Ouest ! !

Un vœu tendant à la création d'un bureau de poste de plein exercice à Ronchin est déposé par M. Vandame, conseiller du canton Ouest !!!

Le 21 avril 1898. — Un vœu tendant à la prolongation de la ligne N jusque la barrière de Lezennes est déposé par M. Tribourdeaux, conseiller général du canton Est !!!

Le 24 avril 1900. — Un vœu tendant à la création de cartes d'abonnement pour les ouvriers entre Lille et Lezennes est déposé par M. Félix Debray, conseiller général du canton de Cysoing !!!

Aucun vœu n'a été déposé au Conseil général visant la commune de Faches-Thumesnil !

Il ressort de ces constatations que le citoyen Dupied n'a rien fait au Conseil général. Les électeurs de Ronchin, Lezennes, Faches-Thumesnil s'en souviendront et voteront contre le négligent Dupied pour le candidat de la République Brackers D'Hugo.

Pas d'abstentions ! Tous aux urnes !

Vive la République !

Un groupe de républicains mécontents.

Lille-Sud

Mes chers concitoyens,

Mon appel aux 1200 électeurs qui, sur une candidature improvisée, — sans affiches, ni réunions, m'ont accordé leurs suffrages.

Vous avez affirmé sur mon nom vos convictions sincèrement démocratiques et républicaines.

Je ne suis pas candidat dans le canton Sud. Mais je vous demande de rester fidèles à vos convictions anti-collectivistes en assurant, dimanche, par votre vote, sur le nom de l'adversaire du citoyen Renard, l'échec définitif du socialisme-révolutionnaire, que tous les cantons de Lille ont solennellement condamné.

Vive la République !

R. BRACKERS-D'HUGO.

Dunkerque-Ouest

La lutte sera chaude. Le Comité républicain libéral a fait afficher hier à midi la protestation suivante :

Une manœuvre

Un appel signé par MM. Trystram, Guillain, Petyt, Vézien et Detraux, en faveur de la candidature de MM. Vancauwenberghe et Défossé, vient d'être affiché sur les murs de Dunkerque.

Nous nous refusons à croire que M. Guillain ait de son plein gré donné sa signature.

Elle doit lui avoir été extorquée.

Ou alors que serait M. Guillain.

Adversaire déclaré du ministère actuel, il recommanderait M. Vancauwenberghe, un des plus chauds partisans de ce même ministère.

Relié par l'Alliance Républicaine dont M. Défossé est président ; partisan des idées de Justice et de liberté, il patronnerait ce même M. Défossé, Franc-Maçon déclaré, et ennemi de toutes les libertés.

Ce n'est pas possible !!!

M. Guillain qui doit son élection de dimanche dernier à Dunkerque-Ville, aux électeurs libéraux ne peut avoir volontairement donné sa recommandation à MM. Vancauwenberghe et Défossé, alors qu'il est de notoriété publique que MM. Vézien, Défossé et leurs amis ont ouvertement voté et fait voter contre lui.

Electeurs,

Vous déjouerez donc cette manœuvre.

Le Comité Républicain Libéral.

A cette explication est jointe l'explication qui suit :

Les Radicaux et le nom de M. Guillain

Nos adversaires, littéralement aux abois, ont adressé, hier, un appel aux électeurs, signé de MM. Trystram, sénateur ; F. Guillain, député ; A. Petyt, conseiller général ; Docteur Vézien, ancien conseiller d'arrondissement, et le Très-Aimable et rejoui A. Detraux.

Cet appel était pour recommander les candidatures de MM. Vancauwenberghe et Défossé.

On se demande comment le nom de M. Guillain a pu venir dans ce factum, étant établi que MM. Défossé et le docteur Vézien sont les ennemis acharnés du député de Dunkerque.

On sait qu'une réunion se tint, il y a douze jours, aux bureaux du journal de M. Vancauwenberghe afin de désigner les candidats au Conseil général et au Conseil d'arrondissement.

Voici, d'après des renseignements indiscutables, ce qui s'est passé. Nous citons les paroles d'un témoin :

« Du reste, la séance levée, M. Défossé déclarait à qui voulait l'entendre qu'il ne consentirait jamais à rentrer son passé : qu'il ne voterait pas pour M. Guillain. »

(M. Défossé est électeur du canton Est).

M. Défossé a ajouté :

« Je connais l' « Alliance républicaine ». Sur les 700 et quelques membres qui la composent 650 au moins feront comme moi et ne voteront pas pour M. Guillain. »

(Extrait du *Réveil du Nord* du vendredi 19 juillet 1901).

Au sujet de la même réunion, le *Réveil* disait encore :

« Au moment du vote (pour désigner les candidats), M. le docteur Vézien, médecin principal en retraite et officier de la Légion d'honneur, s'est levé et, avec l'autorité qui s'attache à son âge et à son superbe passé politique, a dit :

« Je ne voterai pas pour M. Guillain : je voterai pour M. Lavie ».

Que nos adversaires osent donc répondre à cela ?

Ils viennent de se rendre coupables de l'emploi ou de l'extorsion de la signature de M. Guillain que nous considérons comme un honnête homme.

Tous les libéraux l'entendaient ainsi, lorsqu'ils ont voté pour lui dimanche dernier, et ils l'entendront encore de même aux prochaines élections législatives.

Défossé, Vézien et M. Guillain ! Que penser de cet audacieux accolage ?

C'est une manœuvre effrontée qui ne trompera personne et qui n'empêchera pas MM. Bernard et Villette d'être élus.

Le Comité républicain libéral.

Voici enfin la dernière proclamation du Comité républicain libéral, parue hier soir :

Electeurs,

Vous connaissez tous le noble et généreux programme des candidats républicains libéraux et antiministériels.

Vous connaissez également le programme de MM. Vancauwenberghe et Défossé, qui sont les partisans du ministère et de sa révoltante politique, laquelle politique se résume en ces trois mots : Destruction de l'armée, banqueroute financière et suppression de la liberté.

Vous connaissez le programme des socialistes révolutionnaires Miane et Ancel, programme qui tient en ces trois choses : Confiscation, vol et révolution...

Le programme des Républicains libéraux comprend cette quadruple formule : Liberté, ordre, paix sociale, prospérité et grandeur nationales.

Electeurs, votons tous pour les vaillants candidats républicains libéraux et anti-ministériels. MM. François Bernard et le docteur Louis Villette.

Vive la France ! Vive l'Armée ! Vive la République !

Le Comité républicain libéral.

Hondschoote

A propos de la candidature de M. Henri Thuillier, élu dimanche dernier à Hondschoote, nous avons dit qu'il était soutenu par M. Isidore Monteunis, avoué, vénérable de la Loge de Dunkerque.

M. Isidore Monteunis nous adresse une lettre où nous lisons : « Vous devez faire confusion ; je ne suis pas franc-maçon et ne saurai donc être le vénérable d'aucune loge. »

Nous insérons volontiers cette déclaration.

Marchiennes

Nos bons socios !... Ceci est donc fait ! la comédie est jouée, et, certes, de la façon la plus... comique ! L'illustre maire d'Erre, Laurent Leleu, socialiste-millerandiste, et le délégué mineur, Ildefonse Delannoy, du P. O. F., désertent la lutte. — Oyez plutôt :

Avant le premier tour de scrutin, les deux socios s'entendaient à merveille pour combattre « **tous** les bourgeois de toutes nuances, la bande d'exploiteurs, depuis le **radical** et l'**opportuniste**, jusqu'au nationaliste et cléricaux... »

Les électeurs du canton de Marchiennes leur infligent une veste... superbe : 769 voix à Leleu et 542 à Delannoy, contre 2.535 au docteur Rocquet et 1686 au radical Duflot. — Et nos bons *amis du peuple* de se désister de la plus étrange façon : « Embrassons-nous, bourgeois Duflot, disent-ils !... Vous êtes patron, vous êtes exploiteur, vous nous auriez combattu avec rage si le socialisme avait eu la majorité au premier tour ; vous ne pouvez absolument rien faire pour le peuple !... Mais (ô logique !)... nous voterons pour vous !!... »

Que diront les purs socialistes ? — Qu'ils sont une fois de plus **roulés**, et qu'on les force à abdiquer toutes leurs revendications, en votant pour le patron Duflot, qui exige de ses ouvriers onze heures de travail avec un maigre salaire.

Que diront les bourgeois radicaux ? — Le programme de M. Duflot, empanaché des promesses faites aux socialistes, est-il encore acceptable pour eux ? n'offre-t-il pas mille dangers ?

Electeurs, la lutte est bien tranchée : D'un côté le radical-socialiste Duflot, renforcé de tous les révolutionnaires et faisant cause commune avec eux pour la ruine du pays. De l'autre côté, le docteur Rocquet, défenseur d'une vraie République libérale, voulant l'ordre, la liberté pour tous, l'égalité et la fraternité entre tous.

Entre ces deux candidats, vous n'hésiterez pas et la grande majorité fera sortir triomphant des urnes le nom du docteur Rocquet !

LE NORD A LOURDES

Du 15 au 21 Septembre

AVIS IMPORTANT

concernant les pèlerins qui désirent séjourner à Paris

Après des démarches réitérées faites par le regretté M. le chanoine Vallin, des avantages exceptionnels ont été obtenus de la Compagnie du Nord en faveur des pèlerins du Nord devant se rendre à Lourdes par le *train rose* ou *de Paris*.

Le train rose partira de Paris, gare d'Orléans-Austerlitz, le lundi 16 septembre, vers 7 h. du matin, pour arriver à Lourdes le mardi matin de bonne heure.

Les pèlerins qui prendront ce train, obtiendront des billets individuels avec 50 0/0 de réduction, de la gare la plus rapprochée de leur localité, jusqu'à Paris gare du Nord, à l'aller comme au retour.

A l'aller, ils pourront partir pour Paris dès le samedi 14 septembre par tous les trains ordinaires et individuellement ou par groupe.

Au retour ils pourront séjourner à Paris, depuis le samedi 21 septembre jusqu'au lundi soir 23 septembre, et seront libres de quitter Paris, par n'importe quel train ordinaire, soit le samedi, soit le dimanche, soit le lundi, 21, 22 et 23 septembre.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. le directeur du train, M. Hennion, vice-doyen de Fives-Lille (Saint-Louis).

On peut aussi prendre ses billets à Saint-Charles-Borromée, rue de la Barre, 104, à Lille.

Université catholique

Faculté des Lettres. — Nous enregistrons avec plaisir la nouvelle que MM. les abbés Hennion et d'Herbigny viennent de subir avec succès les examens de la licence ès-lettres.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

IXe dimanche après la Pentecôte.

Aujourd'hui, les électeurs des cantons Nord, Nord-Est, Est, Sud-Est, Sud, Sud-Ouest ont un DEVOIR à remplir : VOTER CONTRE LES COLLECTIVISTES ET LES SECTAIRES.

Le scrutin est ouvert de 7 h. du matin à 6 heures du soir.

Kermesse de la Madeleine (intra-muros).

Concert militaire. — A 4 heures, à l'Esplanade par la musique du 43e.

Concerts d'été. — A 8 h. 1/2, au Palais-Rameau, clôture de la saison.

Foire aux Plaisirs, parc Mouceau, rue du Ballon, à Saint-Maurice.

A L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Touchante et éloquente dans sa simplicité la manifestation de sympathie dont les Pères de l'Ecole St-Joseph ont été l'objet de la part de près de quatre cents pères de famille et anciens élèves du collège.

C'était hier samedi, à onze heures, dans la grande salle de l'établissement. Le R. P. Recteur était entouré de ses confrères en religion.

A ceux qu'une loi injuste vient frapper dans l'exercice d'un droit et d'une liberté, M. Scalbert, au nom des pères de famille, M. Béhaghel, au nom des anciens élèves, sont venus dire en des discours sortis du cœur, l'admiration, la reconnaissance, l'inviolable fidélité de tous.

La réponse du R. P. Boulangé fut éloquente, vibrante, pleine d'espoir, comme il convient à un ancien avocat, à un ancien soldat, à un religieux.

Que deviendront-ils, ses frères et lui, que feront-ils pendant la tourmente légale qui va éclater, ils ne le savent pas encore positivement. Prêtres et religieux, ils continueront leur œuvre de dévouement où et dans les conditions que leur déterminera l'obéissance. La manifestation de ce jour leur restera comme un précieux souvenir et un puissant encouragement.

Ces paroles furent accueillies par des marques de touchante approbation de toute l'assistance.

A leur sortie de la salle, les Pères furent entourés : c'était à qui leur serrerait la main pour leur dire non pas adieu, mais au revoir.

La liberté n'est jamais longtemps proscrite en notre terre de France.

EXPLOITS DE LA SOCIALE

Une vive émotion régnait, hier matin, dans le centre de la ville. Pendant la nuit des inconnus, après avoir, au préalable, éteint des réverbères, ont barbouillé de sang le monument Testelin et écrit sur le socle de cette statue « Mort aux Bourgeois », « Vive la révolution sociale ».

A l'angle de la Place de l'Arsenal et de la rue des Bouchers, sur un mur blanc, on pouvait lire l'inscription suivante, faite encore avec du sang : « Prolétaires, votez pour les socios, demain nous aurons la révolution » — « Mort aux Bourgeois » — « Demain nous aurons les millions de la Banque de France ».

Chez M. Devey, notaire, rue de Tenremonde, on avait écrit, toujours avec du sang : « *A bas les voleurs !* »

Chez M. Looten, même rue, au numéro 2, une grande tache de sang apparaissait.

Chez M. Lenglet, vérificateur des douanes, 36, rue Thiers, on avait inscrit « *Mort aux bourgeois ! A nous les millions de la Banque de France ! Prolétaires, votez pour les socialistes ! Demain, nous ferons la révolution !* »

Et afin de bien montrer que les radicaux seraient traités comme les autres, chez M. Tancré, rue des Bouchers, et chez M. Werquin, rue des Fossés, qui avaient été l'un et l'autre candidats contre les socialistes, fulgurait cette inscription : « *A bas les radicaux ! Vive la révolution !* »

On affirme également, qu'une inscription analogue aurait été barbouillée sur les murailles de l'hôtel du *Progrès du Nord*.

La police fut avertie et vers dix heures du matin, des ouvriers de la Ville lavaient les murs maculés de sang.

L'enquête a fait connaître que mardi dernier, un individu se disant être domestique de l'Université catholique, s'est présenté à l'Abattoir, porteur d'une bonbonne, et a demandé au concierge qu'on voulut bien la remplir de sang.

Le surlendemain, jeudi, le même individu se présenta une seconde fois avec une autre bonbonne, disant que la première était cassée et demandant encore du sang, ajoutant qu'il avait mis au fond un peu d'acide pour empêcher la coagulation du sang.

A l'Université Catholique où nous nous sommes renseigné, on nous a répondu que cette légende de l'employé allant chercher du sang à l'abattoir était une fumisterie.

Ajoutons ceci : Depuis une quinzaine de jours, les étudiants sont en vacances, et, en dehors des Lillois vivant dans leur famille, il n'y a peut-être pas deux étudiants qui soient restés en notre ville. Les cours sont arrêtés ; les « éphèbes de la cathо » ne manifestent donc pas, puisqu'ils sont partis, et aucun employé n'a été envoyé à l'abattoir.

Donc, l'individu qui s'est présenté au concierge de cet établissement a usurpé une fausse qualité.

Nous sommes en droit de penser qu'il s'agit ici d'une odieuse manœuvre collectiviste.

La rixe de la rue du Buisson

Transport du Parquet

L'état de Buchy s'étant subitement aggravé hier matin, le Parquet représenté par M. Davaine, juge d'instruction et Flahaut, greffier, s'est rendu à son domicile, chemin du Baroeul, maisons Desplanques, vers 4 h. 1/2.

L'inculpé, Spildoet, qui y avait été conduit par deux agents de sûreté s'y trouvait.

Buchy a été confronté avec son prétendu agresseur. Le blessé a eu la force de répondre aux questions du juge. En présence de son avocat Me Paul Drillon, Spildoet s'est écrié s'adressant à Buchy « Je ne crois pas que ce soit moi qui t'ai frappé, mais si c'est moi, je t'assure que je l'ai fait involontairement ; je te prie de me pardonner. »

A quoi Buchy répondit : « Moi aussi je ne pense pas que tu m'aies visé. Sois certain que je te pardonne. »

Cette émouvante confrontation a pris fin vers 3 h. et le parquet est revenu à Lille, tandis qu'on ramenait Spildoet à la maison d'arrêt.

Me Drillon s'est aussitôt empressé de faire signer par Spildoet une demande de mise en liberté provisoire. Me Davaine a fait droit à cette demande et le garçon brasseur a quitté la prison dans la soirée.

Pensionnat Saint-Pierre. — Viennent d'être reçus au baccalauréat moderne :

1re partie : MM. E. Desprez, P. Garez, G. Godin, E. Graye, L. Lamotte, V. Nolf et E. Pierre. — Admissible, M. H. Debelle.

2e partie : MM. R. Etienne et A. Godart (mention assez bien). — Admissibles, MM. G. Bocquet et M. Chaval.

On nous prie d'annoncer qu'une permanence sera établie aujourd'hui dimanche, Grande-Place, au Café de la Bourse ; les électeurs anti-collectivistes sont priés d'y faire parvenir tous les renseignements concernant l'élection, et, particulièrement, les résultats du scrutin le plus vite qu'il sera possible.

Distribution de prix à l'Ecole des Beaux-Arts. — Samedi à 2 h. 1/2, a eu lieu, dans la salle du conservatoire la distribution des prix aux élèves des Ecoles des Beaux-Arts.

M. Ch. Debierre présidait.

Au début et à la fin de la séance, la musique des sapeurs-pompiers a fait entendre plusieurs morceaux.

M. Deswarte, trésorier-payeur général, a prononcé le discours d'usage, puis lecture du palmarès a été donnée.

Foire aux plaisirs de Saint-Maurice. — M. Mousseron, le célèbre poète mineur, qui a obtenu dernièrement à Lille un succès véritablement triomphal vient de télégraphier au comité organisateur qu'il donnerait son concours à la fête de lundi prochain.

Cet élément suffirait à lui seul pour amener tous nos concitoyens au magnifique champ de foire du parc Monceaux, rue du Ballon, à Saint-Maurice. Le lundi l'ouverture aura lieu à 3 h. comme les journées précédentes.

Accident. — Une dame de la rue de la Halloterie, Mme Philomène Leroy, 53 ans, ménagère, a fait, samedi après-midi, dans son escalier, une chute dans laquelle elle s'est fracturé le péroné gauche.

M. le docteur Ladrière lui a donné des soins et l'a fait transporter à l'hôpital de la Charité.

Cocher blessé. — Jean Ingelrest, marchand de légumes à Hellemmes, 44, rue Jean-Bart, passait à Fives, sous le pont du chemin de fer, pour se rendre à Lille, quand, tout à coup, effrayé par le bruit du sifflet de la locomotive, le cheval s'emballa, alla se jeter sur un camion, et le cocher fut projeté violemment hors de sa voiture. Il fut transporté à la pharmacie Lovinx, rue Pierre-Legrand.

Chute grave. — Hier après-midi, vers 3 h., Gaston Bayard, 21 ans, demeurant à Hellemmes et travaillant dans un bâtiment en construction à l'usine Lechat, rue de Lannoy, à Fives, est tombé d'une hauteur de 4 mètres. Dans sa chute il a eu la jambe droite et plusieurs côtes fracturées. Il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

Un commissionnaire. — Hier matin vers 10 heures, on a retiré du canal de la Deûle, près du Pont du Petit Paradis, le cadavre d'un commissionnaire public n° 117, Louis Masquelier, 63 ans, demeurant rue des Vieux-Murs, 18.

Masquelier était atteint d'une maladie d'yeux et on suppose qu'il est tombé accidentellement à l'eau.

Acte de probité. — Passant rue Boucher-de-Perthes, vers 3 h. après-midi, un sellier au service de M. Salomon, carrossier, rue de la Digue, M. Arthur Puchaux, 114, rue St-André, a trouvé un billet de 100 fr. qu'il s'est empressé de déposer au poste de police de la place Philippe-de-Girard où son propriétaire, Mme Flore Burez, servante chez M. Mordaey, rue Jacques-mars-Gélée est allée le réclamer.

Un agent maltraité. — La nuit dernière, l'agent de sûreté Sapin, arrêtait une femme, square Jussieu, quand il fut attaqué par un individu qui dégagea la prisonnière. L'agent réussit néanmoins à maintenir son agresseur, Auguste Cauchis, terrassier, 28 ans, rue des Buisses 31, et le conduisit au poste de l'Hôtel-de-Ville.

Un sauvetage. — Vers 5 h. 1/2 du soir, vendredi, M. Gaston Hostein, 17, rue de la Halloterie, s'est jeté dans la Deûle, au pont du Ramponeau, et en a retiré une jeune fille de 18 ans, Angèle Vermersch, rue d'Arcole, 31.

Arrestation d'un maraudeur. — Depuis plusieurs jours des voisins détériorent des jardins, aux Dondaines. Hier après-midi, vers 4 h., le propriétaire d'un de ces jardins a surpris Jules Sorez, 18 ans, cour des Jardins, rue des Etaques, au moment où il cueillait des poires. Il arrêta le maraudeur et le conduisit à la caserne St-Maurice, en attendant l'arrivée des agents Margerin et Morel.

En fourrière. — La nuit dernière 9 chiens errant dans les rues ont été coffrés dans la charrette à cet destinée.

Saisie aux Halles. — 11 kilog. de poissons avariés ont été saisis hier, aux Halles Centrales.

CONCERT MILITAIRE

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés au Rond-Point de l'Esplanade, par la musique du 43e de ligne, le dimanche 28 juillet, de 4 à 5 heures du soir :

1. Alexandre, marsch : Heins. — 2. Panurge, fantaisie : Planquette. — 3. La Hengroise : L. Mayeur. — 4. Si j'étais Roi, fantaisie : Adam. — 5. Dis-moi quel est ton pays : Sellenick. — 6. Retraite-caprice : Chapelles.

Le chef de musique,
MAYEUR.

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. MARTIN, Vice-Président.

Audience du 27 juillet 1901

Procédés socialistes

Le Tribunal a condamné les procédés de polémique électorale employés par les socialistes contre la candidature de M. Guilbaut.

Les employés de la Ville Lejeune et Favreuil, qui distribuaient avec les bulletins du collectiviste Lucat, des circulaires diffamatoires contre l'honorable M. Guilbaut, sont condamnés pour diffamation à 16 francs d'amende chacun, 50 francs de dommages-intérêts envers M. Guilbaut. En outre, le Tribunal ordonne que le jugement sera inséré aux frais des condamnés, dans deux journaux, au choix du plaignant.

Etat-civil de Lille

Naissances du 25 juillet. — Abel Cânesse, rue de Trévises, 30. — Lucienne Frotin, rue de Fives, 74. — Emile Verfaille, chemin des Bois-Blancs. — Emile Grimonprez, rue Léon-Gambetta, 225. — Cécile Hermand, rue Solférino, 370. — Estelle Dubois, boulevard Victor-Hugo, 151.

Du 27. — Rémi Debruyne, rue d'Esquermes, 109. — Marie Vanaldeweereïdl, cité Montury, 33. — Sophie Delvallez, boulevard Montebello, 179. — Lucienne Bétera, rue de Maubeuge, 65. — Lucie Flamand, rue du Chaufour, 18. — Pierre Noyes, rue de Béthune, 24 bis.

Décès du 26. — Henri Delepierre, 70 ans, époux de Eugénie Decool, boulevard Montebello, 15. — Corneille Berckmans, 61 ans 1/2, veuf de Sophie Koller, rue de Juliers, 66. — Charlotte Cliquin, 49 ans, épouse de Jean Darras, boulevard Montebello, 196. — Clémence Lemaire, 55 ans, épouse de Victor Bert, place Philippe-de-Girard, 44.

Du 27. — Germaine Defory, 6 mois, rue de Rempart, 9 bis. — Gaston Cuvelier, 5 mois, rue du Curé St-Sauveur, 22. — Léon Foret, 18 ans, rue Gosselin, 6. — Emile Selleslagh, 2 jours, rue Defaucomprez, 13. — Alfred Ridez, 66 ans, époux de Pascalie Baron, rue Wicar, 37. — Emilienne Dilly, 6 mois, boulevard Louis XIV, 43. — Raymonde Washer, 1 mois, cité St-Maurice, 25. — Fernand Rousseau, 3 mois 1/2, rue d'Isly, 128. — Oscar Bauwens, 5 jours, rue d'Iéna, 63.

Etat-civil de La Madeleine

Naissances du 20 juillet. — Oscar Herbaut, chemin de Halage 23. — Georges Bonte, rue St-Vital 23. — Du 22. — Marcel Paget, rue Chanzy 7. — Du 23. — Léonie Gauberghs, rue Jacques-Lefebvre 87. — Du 25. — Germaine Lesage, rue de Marquette 214.

Publications. — Léon Delecambre, boucher, à Lille, et Céline Bous, dévideuse, à La Madeleine. — Charles Variet, ingénieur à Creil, et Rose Masurel, sans profession à La Madeleine. — Louis Soudant, ferblantier, et Ida Saint-Léger, sans profession à La Madeleine.

Décès du 22 juillet. — Pierre Cappon, 21 ans, rue Pasteur, impasse Delesalle. — Julien Loose, 6 semaines, rue Jacques-Lefebvre, 24. — Cyrille Schittecatte, 2 mois, rue Jacques-Lefebvre, 47. — Eliodore Compagnie, 59 ans, rue Courbet, 79. — Du 23. — Florine Guérare, 6 mois, rue du Moulin, 25. — Henri Coplot, 4 mois, rue de la Chapelle, 21. — François Sénéchal, 43 ans, rue Chanzy, 29. — Du 25. — Judoc Criel, 67 ans, rue de Marquette, 188. — Du 27. — Ludivine, Debouque, 69 ans, rue de Turenne, 67. — Marie Derone, 28 ans, rue Jacques-Lefebvre, 24.

Voir en 6e page le tableau des maisons de premier ordre.

EXAMENS D'AGRICULTURE

chez les Frères Maristes à Beaucamps

La Commission libre formée de membres délégués par la *Société des Agriculteurs de France* et de praticiens compétents de la région a tenu sa session annuelle mardi dernier au pensionnat de Beaucamps.

A ces examens ont pris part les élèves du Cours d'Agriculture du Pensionnat et les élèves des écoles libres où se donne l'enseignement agricole.

Parmi les lauréats du diplôme de 2e année nous relevons les noms de V. Mathelin, d'Armentières (note Très Bien) ; L. Bouillet d'Houplines ; A. De Bussthere de Wyngène ; A. Trainel de Vieux-Berquin ; E. Cardon de Fournes ; H. Dony de Beaucamps ; L. Lemahieu, de Fournes ; C. Desbonnet, de Marquette ; H. Lenglart, de Wez-Macquart ; L. Lescoq de Fromelles ; F. Brassart de Santes, tous élèves du Pensionnat.

En première année, J.